

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT de  
L'HÉRAULTARRONDISSEMENT de  
**BEZIERS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAURENS

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Quorum : 10

Qui ont pris part à la délibération : 19

Présents : 18

Absents : 0

Pouvoirs : 1

Date de la convocation :

26/03/2026

DELIBERATION n° 2026-20

*L'an deux mille vingt-six,**Le 2 Avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Laurens s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sur convocation de son Maire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie et sous la Présidence de son Maire.***Présents :****Mesdames** APARICIO Elsa, BALP Coralie, BEHRA Marilyn, CAZALS Séverine, COLIN Céline, CONDAMINE Christiane, CONSTANTIN Corinne, MARTY Florence et THENIERE Hélène.**Messieurs** BESSIERE Michel, BOULLOUIS-VILLANOVA Sébastien, BRAL Amédée, ESPIE Olivier, GUIBERT Antoine, LAPORTE Jean-Pierre, NOFRE Olivier, POLOP-FANS Gilles et ROMERO Jacques.**Pouvoirs :****Mandants**  
M. FERREIRA Dimitri**Mandataires**  
Mme APARICIO Elsa**Secrétaire de séance : Madame CAZALS Séverine****DEMANDE DE SUBVENTION**  
**Travaux médiathèque**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux à la médiathèque communale.

Ce projet vise à améliorer la performance énergétique du bâtiment et à réduire les consommations, notamment par :

- L'installation d'un système de climatisation réversible
- La création d'un plafond afin de réduire le volume à chauffer ou à rafraîchir
- Le remplacement de l'éclairage par des équipements LED adaptés

Le montant total des travaux, selon les devis de l'entreprise « Constant Padilla », s'élève à **18 094,25 € HT**.

Compte tenu de ce coût, la commune souhaite solliciter des aides financières auprès de la Région, du Département et de tout autre organisme susceptible de participer au financement de cette opération.

**Le Conseil Municipal,**  
**Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par 19 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION****APPROUVE** le projet de travaux de la Médiathèque tel que présenté

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région, du Département et de tout autre organisme financeur

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces demandes de subvention

Le Maire Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délais de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Laurens, le 2 Avril 2026  
Le Maire,  
Jacques ROMERO



Fait et Délibéré,  
Le jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Jacques ROMERO



La Secrétaire de Séance  
Séverine CAZALS

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Séverine CAZALS.